



Conseil économique et social

Distr. limitée
23 juin 2021
Français
Original: anglais, français,
et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

117^e réunion

Genève, 8 juillet 2021

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au Centre des Nations Unies

pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

décisions sur les questions relatives au Centre

des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Décisions relatives à l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et en matière de gouvernance concernant des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire

Contexte

1. Lors de sa vingt-septième session (Genève, 19–20 avril 2021), le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) a adopté le mandat et cadre de référence de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et en matière de gouvernance concernant des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire pour la période mi-2021 à mi-2023.
2. Cette équipe de spécialistes va promouvoir une consommation et une production plus responsable (objectif de développement durable n°12) et une transition vers une économie circulaire. Elle s'appuiera sur les normes de transactions électroniques établies par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT ONU) concernant l'agriculture et l'agroalimentaire, la pêche, l'habillement et la chaussure, les mouvements transfrontières de déchets, le commerce des produits soumis à un contrôle sanitaire ou phytosanitaire, et le commerce des produits visés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Elle sera étayée également par la mise en place d'un mécanisme de collaboration multipartite pour la collecte et l'échange de données d'expérience, et pour le renforcement des capacités des acteurs clefs du secteur, en particulier des groupes vulnérables, y compris dans les pays en transition.
3. Le Comité Exécutif est invité à approuver le mandat et cadre de référence de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et en matière de gouvernance concernant des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire du CEFACT-ONU inclus dans le document [ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/23/Rev.1](https://www.unep.org/fr/cefact/2021/23/rev.1) pour la période mi-2021 à mi-2023.



Projet de décision

4. Le Comité Exécutif approuve par le présent document le mandat et cadre de référence de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et en matière de gouvernance concernant des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire du CEFAC-ONU exposé dans le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/23/Rev.1, pour la période mi-2021 à mi-2023.
